

**Séance du 17 octobre 2022 à 14h**

La commission permanente du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 13 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Thérèse MELLAC, vice-présidente.

**Nombre de membres en exercice : 9**

**Nombre de membres présents :**

**Nombre de membres représentés :**

**Nombre de suffrages exprimés :**

Présents :

Mesdames : PARROT Michelle - Thérèse MELLAC - Claire FOURNIER - Marie-Christine PEROTTO - Monique VILANOVA

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN - Claude JOSEPH - Patrice FOURNIER - Mathieu BEAUFRERE

Absents :

Pouvoirs :

**Secrétaire de séance :**

**6 17.10.2022 – REPAS DES AINES : CHOIX DES PERSONNES A INVITER**

**Rapporteur : Madame Thérèse MELLAC**

Il est proposé de réfléchir à une délibération « cadre » afin de déterminer pour cette année et les années suivantes, les personnes conviées aux événements du CCAS. Aujourd'hui les invitations pour les repas des aînées vont aux personnes de plus de 70 ans. Cette année en 2022, il y a 338 personnes de plus de 70 ans. Une réflexion doit donc être menée.

**OPTION : plus de 70 ans**

- Repas des plus de 70 ans : payant
- Invitation envoyée le 1<sup>er</sup> nov
- Retour des repas avant le 17 novembre
- Dire au restaurant : 18 novembre
- Repas le samedi 26 novembre
- Invitation de tout le monde de plus de 70 ans au repas. Réponse obligatoire avant le 18 novembre 2022

Après avoir délibéré le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés **approuve** le choix des personnes à inviter au repas des Aïnés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration

Fait à Roquefort, le 17/10/2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

Roquefort, le 17 octobre 2022

Le Président du CCAS

  
Patrice FOURNIER